

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Conseil fédéral contribue à restaurer la confiance : une condition indispensable au redémarrage de l'économie

Lausanne, le 27 mai 2020 / Le Centre Patronal salue les nouvelles mesures d'assouplissement décidées ce jour par le Conseil fédéral au titre de la sortie progressive du semi-confinement imposé par le Coronavirus. Ces mesures contribuent à restaurer la confiance, indispensable au redémarrage de l'économie.

Le Centre Patronal salue les nouvelles mesures d'assouplissement décidées ce jour par le Conseil fédéral, pour mise en oeuvre le 6 juin prochain, au titre de la 3^e phase de sortie progressive du semi-confinement imposé par la pandémie du Coronavirus.

La levée de la limitation des groupes à quatre personnes dans les restaurants répond aux demandes justifiées de la branche de la restauration, sans négliger les impératifs sanitaires.

Le fait que l'enseignement présentiel soit de nouveau possible dans les écoles du secondaire II, les écoles professionnelles et les hautes écoles répond également aux exigences élevées du système suisse de formation.

Par ailleurs, l'autorisation de manifestations jusqu'à 300 personnes est réjouissante, particulièrement en ce qui concerne la vie associative, les associations constituant des corps intermédiaires de représentation, plus que jamais indispensables.

En ce sens, la fin le 19 juin de la situation extraordinaire au sens de la loi sur les épidémies, qui signifie la fin du droit d'urgence, marque le retour au régime de démocratie semi-directe, avec l'autorisation justifiée de collecter des signatures dans l'espace public dès le 1^{er} juin.

Enfin et surtout, l'ensemble des mesures d'assouplissement prises à ce jour - alors que la situation sanitaire est sous contrôle - contribue à restaurer la confiance des citoyens et des consommateurs, condition indispensable au redémarrage de l'économie, à l'heure où la Suisse connaît sa plus grave récession depuis les années 1930.

Pour tout renseignement complémentaire :

Jean-Hugues Busslinger, directeur politique générale
079 279 76 42

Patrick Eperon, délégué communication et campagnes politiques
079 331 19 87

Route du Lac 2
1094 Paudex
Case postale 1215
1001 Lausanne
T +41 58 796 33 00
F +41 58 796 33 11
info@centrepatronal.ch

Kapellenstrasse 14
Postfach 5236
3001 Bern
T +41 58 796 99 09
F +41 58 796 99 03
cpbern@centrepatronal.ch

www.centrepatronal.ch

www.centrepatronal.ch/presse